

Zeitschrift:	Journal suisse d'apiculture
Herausgeber:	Société romande d'apiculture
Band:	54 (1957)
Heft:	5
Artikel:	La lutte contre les ennemis des cultures et la protection des abeilles
Autor:	Golay, G.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1067260

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La lutte contre les ennemis des cultures et la protection des abeilles

Ces dernières années, plusieurs cas d'empoisonnement d'abeilles par des traitements antiparasitaires appliqués de façon inconsidérée se sont produits et ont provoqué de vives réclamations de la part des apiculteurs qui ont demandé que des mesures de protection efficaces soient prises et que les contrevenants soient punis.

Pour essayer de résoudre ce problème très complexe, le Département de l'agriculture avait convoqué, lundi après-midi, 8 avril, au Café Vaudois, à Lausanne, une séance d'information à laquelle assistaient des représentants de l'agriculture, de l'arboriculture et de l'apiculture et présidée par M. Desgraz, chef de service.

Celui-ci ouvre la séance en remerciant les participants d'avoir répondu et excuse l'absence de MM. Jean Chevallaz, secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture, et Laedermann, rédacteur en chef de la *Terre Vaudoise*, retenus par le service militaire, et M. Pierre Mottier, chef de culture, à Marcellin, empêché par ses obligations professionnelles.

Il donne lecture de la lettre de réclamation de la section d'apiculture de Grandson, concernant le traitement des colzas et rappelle les mesures qui ont été prises pour protéger les abeilles contre les dangers des traitements antiparasitaires.

En 1953, déjà, une séance avait eu lieu et diverses dispositions avaient été prises et exécutées comme convenu. Mais des comptes rendus d'assemblées apicoles ont laissé entendre que l'Etat n'avait pas fait tout ce qu'il aurait pu faire.

Et cependant, des affiches ont été placardées dans chaque commune ; une circulaire a été adressée aux arboriculteurs et le département est intervenu auprès des agriculteurs négligents.

On peut se demander ce qu'il faudra encore faire à l'avenir.

La discussion est ensuite ouverte à laquelle participent MM. Matthey, chimiste cantonal, Dr Benoit, député, directeur des abattoirs, Sueur, président de la section d'apiculture de Grandson, Thurler, président de la Fédération vaudoise d'apiculture, Genier, président de l'Union fruitière vaudoise, Lugeon, représentant de la Station d'arboriculture de Marcellin sur Morges, Trivelli, représentant de la Station fédérale d'essais, Schneider, représentant du Service vétérinaire cantonal, Valet, inspecteur cantonal des ruchers, Mlle Maurizio, représentante de la Station fédérale du Liebefeld, MM. Magnenat, inspecteur régional des ruchers, M. Favre, arboriculteur, Wille, directeur de la Station fédérale du Liebefeld.

De cette abondante discussion où tous les points de vue ont pu s'affirmer, il ressort que la législation actuelle ne donne pas entière-

ment satisfaction aux apiculteurs, mais que la tâche la plus urgente est d'instruire les agriculteurs et de les rendre attentifs aux dangers qu'ils font courir aux hommes et aux animaux par des traitements antiparasitaires inconsidérés.

Et comme conclusion à cette laborieuse séance, M. Desgraz propose :

1. d'adresser une nouvelle circulaire à tous les arboriculteurs et aux préposés communaux à la culture des champs ;
2. d'écrire des articles de presse ;
3. d'étudier à fond la question juridique ;
4. la création d'une commission de 5 membres pour étudier les meilleurs moyens d'information, formée de 3 apiculteurs, de 2 arboriculteurs, assistée d'un représentant de l'Etat.

Sont désignés immédiatement pour faire partie de cette commission : MM. G. Golay, inspecteur cantonal suppléant des ruchers, Sueur G., président de la section d'apiculture de Grandson, J. Thurler, président de la Fédération vaudoise d'apiculture, P. Genier, président de l'Union fruitière vaudoise, C. Rossier, président de l'Association vaudoise des arboriculteurs patentés, et, comme représentant de l'Etat, M. Piot, professeur, à Marcellin.

G. Golay.



LA PAGE DE LA FEMME

Première rencontre dans le monde des abeilles Impressions d'une débutante

Quel privilège nous avons de pouvoir vivre encore une fois un printemps si merveilleux, si plein de promesses ! Je suis émue devant tant de splendeurs, de grandeurs !

Les cerisiers ont revêtu leur parure nuptiale. Les pommiers, garçons d'honneur, ont mis un peu de rose à leur tenue de fête. Et que dire de la suite du cortège ? Le jaune des *forsythias*, le rouge du pommier du Japon, le rose tendre du pêcher, etc., et le tout reposant sous un ciel d'un bleu pur, sur un tapis vert tendre, étoilé du jaune des fleurs de dent-de-lion, du bleu des petits yeux des modestes violettes, du rose des pâquerettes parsemées de gouttes de rosée. Voilà le royaume de mes chères petites abeilles. Quel zèle, quel va-t-vient parmi toutes ces merveilles ! Veulent-elles goûter à tout, ou sont-elles curieuses comme nous, les hommes ?

Avril 1957.

Lilou.